

CERET ENSEMBLE

Elus au conseil municipal :

Patrick PUIGMAL, Martine QUER, Jean PARAYRE, Michèle TORRENT

site : ceret-ensemble.fr

contact : ceretensemble@gmail.com

Compte-rendu du conseil municipal du 6/12/2023

Principaux points évoqués :

Le Maire a rendu compte de l'exercice de ses délégations.

Nous nous sommes étonnés qu'un marché public d'aide à la recherche et au montage de dossiers de financements au bénéfice de la commune ait été conclu pour un montant minimum de 1 000€ HT et un montant maximum de 100 000€ HT avec la société CIROCCO de Marseille.

En effet, au début de ce mandat, il avait justifié la création d'un poste de Directeur de Cabinet pour mener ces actions ; depuis, la personne recrutée à ce titre est passée Directeur Général des Services et une secrétaire générale a été recrutée en sus !

Tout cela nous semble relever du gaspillage de fonds publics...

Une subvention exceptionnelle de 5 000€ a été votée au bénéfice de ***l'association Centre International de Musica Popular*** pour la promotion de la musique traditionnelle catalane et pyrénéenne, à travers le festival COBLISSIM. Nous approuvons l'action du CIMP et nous avons voté cette subvention, en suggérant toutefois qu'à l'avenir, un droit d'entrée soit mis en place, d'un montant symbolique.

Afin de face à des besoins ponctuels de trésorerie, une ***ligne de trésorerie*** de 1 500 000€ a été votée et nous avons approuvé cette proposition en soulignant qu'il faut y faire appel uniquement en cas de nécessité, ce qui entraîne un suivi quotidien de la part du service comptabilité de la ville.

Nous avons voté l'adhésion à ***l'association SOS Méditerranée*** ainsi qu'à ***l'association Française des Communes, Départements et Régions pour la paix*** et le versement de subventions, malgré notre scepticisme quant aux résultats des actions, certes louables, engagées par ces associations...

Dossier poursuite aménagement du secteur Gare : en continuité avec notre position initiale depuis la nouvelle mandature, ***nous nous sommes abstenus*** pour les motifs précédemment évoqués en conseil municipal et notamment celui de l'abandon du projet de construction de la nouvelle Maison de Retraite sur ce site avec les conséquences que nous dénonçons : forte

augmentation des travaux de construction à Nogarède, retard de 3 ans pour lancer les travaux et , bien évidemment, le prix de journée demandé aux résidents qui va « exploser » alors que jusqu'alors il était un des moins élevés du département.

Règlement intérieur relatif à l'utilisation des véhicules municipaux : nous l'avons approuvé en regrettant qu'il n'aborde pas les véhicules de fonction ; suite à notre interrogation, le Maire a répondu qu'il n'y avait aucun bénéficiaire de véhicule de fonction à la Mairie de CERET, ce que nous approuvons, étant partisans de l'attribution de véhicules de service en cas de besoin.

Question posée par la liste CERET ENSEMBLE :

Point sur les travaux de l'EHPAD de CERET ? démarrage des travaux et réalisation à quelle échéance ?

Réponse du Maire : les travaux viennent de commencer et devraient durer 15 mois.

CERET ENSEMBLE : les travaux viennent de démarrer effectivement et tout nous porte à penser que ces délais ne seront pas tenus (+ voir notre commentaire précédent relatif au quartier de la Gare).

Patrick PUIGMAL p/c Groupe CERET ENSEMBLE